Ref. formation 202207142704

Diplome Universitaire Responsable d'administration communale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Pré-requis : Bac+2 ou Bac+ expérience de 3 ans pour les salariés, agents ou demandeurs d'emploi Modalités de candidature 1° Les candidatures se font via la plateforme eCandidat et le dossier doit comprendre : CV, lettre de motivation, diplômes obtenus, pièce d'identité et une fiche « parcours professionnel » complétée. 2° La sélection se fait sur étude de dossier et entretiens

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Les collectivités territoriales vont devoir faire face dans les années à venir à de nombreux départs à la retraite… le besoin urgent de former de nouveaux agents se fait donc ressentir. C'est pour cela que l'IPAG de Limoges met en place, avec l'appui des Centres de Gestion de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, un DU Responsable d'administration communale (secrétaire de mairie). Véritable intermédiaire entre le maire et les administrés, ce poste demande une grande polyvalence. Gestion budgétaire, ressources humaines, droit de la décentralisation ou bien de l'urbanisme sont des domaines à maitriser au quotidien. L'objectif ? Former de nouveaux agents immédiatement opérationnels mais aussi compléter les compétences d'agents déjà en poste susceptibles d'avoir une évolution de carrière. L'IPAG de Limoges vous encadre pour acquérir des connaissances théoriques et concrètes nécessaires aux missions de votre quotidien et ainsi faire face à la transversalité de compétences que ce métier demande. Les compétences à acquérir sont réparties dans les 3 blocs suivants : · Bloc de compétences 1 : accompagner et piloter la mise en oeuvre du projet politique local · Bloc de compétences 2 : informer et communiquer auprès des administrés en utilisant des outils métiers, numériques et consultatifs · Bloc de compétences 3 : organiser les moyens humains, juridiques et financiers Chiffres clés : · Nombre de places : 20-25 · Taux de réussite : 79%* · Taux insertion pro dans les 6 mois qui suivent l'obtention du diplôme : 100% * calculé sur les 2 promotions ** promotion 2023-2024**

Contenu et modalités d'organisation

La formation est assurée par des enseignants de la faculté de droit et des sciences économiques et de l'IPAG de Limoges ainsi que des intervenants professionnels. Elle comprend : · 256 heures alternant cours magistraux et travaux dirigés qui portent sur : – Des enseignements fondamentaux relatifs à l'action publique locale à ses enjeux – Des enseignements formant à une connaissance approfondie des missions relevant des communes et intercommunalités – Des enseignements portant sur la mise en œuvre de l'action publique locale – Des enseignements destinés à s'approprier les outils de l'exercice professionnel · Un Stage pratique obligatoire de 8 semaines en collectivité en fin de formation (mai-juin) L'évaluation est destinée à valider l'acquisition des compétences requises pour l'exercice du métier de responsable d'administration communale en s'assurant de la bonne appréhension des compétences attendues et des enjeux de l'action publique locale. La validation des compétences s'appuie sur différents types d'épreuves : – Mise en situation : Grand oral ou Jeux de rôles donnant lieu à une évaluation – Épreuves écrites : QRC (Question rédactionnelle), dissertations, notes de synthèse, dossiers… – Stage : Rapport de stage, évaluation par le tuteur professionnel et soutenance Période de session d'examen : avril

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00312932	du 03/10/2022 au 30/06/2023	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	FPC
00371424	du 07/09/2023 au 30/06/2024	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	FPC
00498046	du 03/06/2024 au 27/06/2025	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	FPC

00627063	du 02/10/2025 au 10/07/2026	Limoges (87)	**UNIVERSITE DE LIMOGES**	Non éligible	FPC